RCS : VESOUL - GRAY
Code greffe : 7001

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de VESOUL - GRAY atteste l'exactitude des informations transmises ci-après**

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2019 B 00149
Numéro SIREN : 850 201 104
Nom ou dénomination : ABC DEVELOPMENT

Ce dépôt a été enregistré le 13/04/2022 sous le numéro de dépôt 965

**ABC DEVELOPMENT**

Société Par Actions Simplifiée à associé unique au capital de 1 579 800 euros

Siège social : 9 rue de Montureux

70500 GEVIGNEY-MERCEY

850 201 104 RCS VESOUL

---

**DECISIONS ANNUELLES ORDINAIRES DE L'ASSOCIE UNIQUE EN DATE DU 29 MARS 2022**

L'an deux mille vingt deux,

Le vingt neuf mars, à huit heures,

Monsieur Pierre-Antoine QUIVOGNE, agissant en qualité d'associé unique et président de la société ABC DEVELOPMENT, a établi ainsi qu'il suit le présent procès-verbal.

Il a pris les décisions suivantes :

- Nomination d'un co-commissaire aux comptes titulaire,
- Pouvoirs en vu des formalités.

**PREMIÈRE DECISION**

L'associé unique constate que la société est désormais tenue de désigner un co-commissaire aux comptes titulaire. Aucun co-commissaire aux comptes suppléant n'est nommé en application de l'alinéa 2 du I de l'article L 823-1 du Code de Commerce.
Ainsi, nous vous proposons de nommer :

- La SAS PROCOMPTA, représentée par Monsieur Pierre Alain BARTHELEMY,
  Située VALPARC - 6 rue de Franche-Comté – 25480 ECOLE-VALENTIN.
  En qualité de co-commissaire aux comptes titulaire,
  Pour une période de six (6) exercices, conformément aux dispositions légales, soit jusqu'à l'issue de l'assemblée qui sera appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos en 2026.

**DEUXIÈME DECISION**

L'associé unique délègue tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait des présentes à l'effet d'accomplir toutes les formalités légales.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par l'associé unique et sera consigné sur le registre des décisions.

**L'associé unique**

